

"La réponse de l'UE à la crise de la dette souveraine - une stratégie en faveur de la croissance et de l'emploi" :

Conférence organisée conjointement par la Chambre des députés, le Conseil d'Etat et le Conseil économique et social, avec la participation de la Maison de l'Europe

**Discours d'accueil prononcé par
Monsieur Gary Kneip, Président du CES,
le 6 juin 2013.**

1. M. le Président du Conseil d'Etat, M. Victor Gillen
2. MM. les Représentants de la Chambre des députés
3. M. le Représentant de la Commission européenne au Luxembourg, M. Georges Bingen
4. M. le Directeur, cher conférencier, Gerassimos Thomas
5. Mesdames, Messieurs, membres des institutions organisatrices de la présente conférence,

En tant que Président du CES, j'ai l'honneur et le grand plaisir de vous accueillir présentement au siège du CES pour cette conférence organisée conjointement par la Chambre des députés et le Conseil d'Etat, avec la participation de la Maison de l'Europe.

Notre conférence porte sur un sujet d'actualité préoccupant:

**"La réponse de l'Union Européenne à la crise de la dette souveraine
=
une stratégie en faveur de la croissance et de l'emploi"**

Nous parlerons aussi de la crise européenne qui, bien que présentant certaines spécificités importantes, s'inscrit dans cette crise plus large de la dette souveraine, elle-même résultant du fait que la plupart des Etats membres ont connu une croissance insoutenable de leur endettement public par rapport à leur PIB. Or, la dette d'un Etat ne peut pas augmenter indéfiniment, car elle devient alors totalement démesurée par rapport à ses ressources.

Mesdames, Messieurs, je suis donc particulièrement heureux que face aux défis énormes que les Européens sont appelés à maîtriser, nos institutions ont allié leurs efforts pour débattre en commun des réponses de l'Union Européenne.

Cette conférence commune est **une première** pour nos institutions, qui toutes oeuvrent pour l'intérêt général en recherchant des solutions tenant compte des attentes des citoyens et du progrès et des contraintes sociétal et économique.

Il est patent que des coopérations suivies entre la **Chambre des députés** et le CES existent depuis longtemps, notamment en ce qui concerne les dossiers européens pour lesquels un flux d'informations permanent a été instauré, ce qui permet d'assurer un suivi en temps réel des dossiers importants qui sont en cours de discussion dans les différentes instances nationales ou supranationales.

De même avec le **Conseil d'Etat** : des rencontres et des échanges de vues ont eu lieu à intervalles périodiques.

Le CES entretient de longue date un fructueux partenariat avec la **Maison de l'Europe**, et la **Représentation de la Commission européenne au Luxembourg**.

Mesdames, Messieurs, permettez-moi de revenir maintenant au sujet qui nous préoccupe aujourd'hui, à savoir la crise de la dette souveraine et les réponses de l'UE.

La naissance de l'Euro et de l'UEM (Union économique et monétaire) fût une des étapes les plus importantes de la construction européenne, un pari sur l'avenir suscitant bien des espoirs.

Or, la crise économique et financière internationale qui a déferlé sur l'Union Européenne et plus particulièrement sur l'Eurozone a fait apparaître les limites et les contradictions inhérentes à la structure de l'UEM et en enlevant à l'Euro son potentiel d'attraction.

On croyait à l'origine que quelques "règles comptables", comme le Pacte de stabilité, d'ailleurs trop assoupli en l'an 2005, suffiraient pour faire fonctionner l'UEM, alors que le problème n'était pas de nature technique, mais d'ordre économique et politique.

Mesdames, Messieurs, j'aimerais citer quelques analyses récentes du CESE que j'estime intéressantes, datant de mai 2013. Le CESE étant le comité économique et social européen.

Le CESE dit, et je résume : *"Nous avons besoin d'une intégration politique accrue, de moins de dirigisme et nous avons besoin d'une économie sociale de marché pour relancer la croissance et l'emploi et pour que l'Euro soit à nouveau perçu comme un avantage, et non le contraire.*

Dans le respect des engagements contractés avec l'Union Européenne, les Etats membres de la zone euro sont appelés à maintenir, au cours des années à venir, des politiques budgétaires rigoureuses qu'il serait possible d'assurer au premier chef par des réformes visant à rationaliser la structure des budgets nationaux, sur le versant des dépenses comme sur celui des recettes de l'Etat, en prenant dûment en compte les impératifs d'une juste répartition et des effets multiplicateurs de la fiscalité.

Cette voie permettrait d'engranger des gains d'efficacité dont les effets seraient neutres pour le solde budgétaire et de ne pas comprimer les dépenses dans des domaines cruciaux pour la croissance économique et le bien-être de la société, comme la santé, les régimes de sécurité sociale, l'enseignement, la recherche et l'innovation ou les infrastructures.

Ces mesures de caractère national doivent néanmoins être complétées par l'adjonction de dispositions de niveau européen qui sont nécessaires pour assurer la croissance économique, l'emploi et la reprise des investissements et parmi lesquelles on peut notamment ranger des actions comme :

- 1. améliorer le fonctionnement des marchés nationaux de travail,*
- 2. mutualiser partiellement la dette publique, afin de freiner la spéculation,*
- 3. émettre des obligations de la Banque européenne d'investissement et du Fonds européen d'investissement pour financer la croissance ou, encore,*
- 4. augmenter l'attention portée à la politique industrielle, tant chez les gouvernements nationaux que chez les acteurs des décisions politiques à l'échelon européen."*

Tout cela pourra également être discuté lors du débat.

Mesdames, Messieurs, pour mettre en lumière les moyens que possède l'Union Européenne pour répondre à cette crise de la dette souveraine apparue dans le sillage de la crise financière de 2007-2010 (et non née de cette crise), et pour mettre en lumière les défis et les enjeux en matière de croissance économique et d'emploi qui y sont liés, j'ai le grand plaisir de pouvoir accueillir parmi nous un fin connaisseur du sujet, à savoir

Monsieur **Gerassimos Thomas**, Directeur de la Direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne.

Monsieur Thomas est un expert confirmé des politiques européennes.

En effet, avant sa nomination au poste de Directeur de la DG ECFIN (Directorate General for Economic and Financial Affairs), Monsieur Thomas a dirigé, entre 2006 et 2009, le cabinet du commissaire Joaquin Almunia.

De 2004 à 2005, il était en charge de l'unité "Libre circulation des capitaux et intégration financière" faisant partie de la DG Marché intérieur et Services de la Commission européenne.

Il a travaillé avec le commissaire Pedro Solbes en tant que porte-parole pour les affaires économiques et monétaires de la Commission européenne (1999-2004) et aussi en tant que porte-parole adjoint du président de la Commission Romano Prodi de 2003 à 2004.

Monsieur Thomas, je vous cède désormais volontairement la parole.